

AVIS D'ATTRIBUTION

**Procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du
domaine public de l'université de Bordeaux
pour la valorisation du campus Rocquencourt**

Autorité propriétaire du domaine public :

L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Dont le siège est sis 35 Place Pey-Berland, 33000 BORDEAUX Cedex et l'adresse postale sise 351 Cours de la Libération, 33405 TALENCE Cedex,

N° SIRET 130 018 351 00010

Code APE n° 8542 Z

TVA Intracommunautaire FR 23 130 018 351

Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

La conclusion d'une convention d'occupation temporaire constitutive de droits réels, sur le domaine public de l'université de Bordeaux, sise 14 Avenue Jean Babin à PESSAC (33600) située au sein de la parcelle section EZ n°16 et intégrée au Campus Rocquencourt.

Fondement juridique :

Procédure organisée conformément aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, garantissant une procédure de sélection préalable présentant des garanties d'impartialité et de transparence.

Référence de la procédure :

N°2024-005

Modalités de publicité :

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt publié le 23 juillet 2024 sur le site

<https://locations.immobilier-etat.gouv.fr/>

Date limite de réception des manifestations d'intérêt :

Le Jeudi 3 octobre 2024 à 18h00

Nombre de candidatures reçues :

10

Nombre d'offres retenues :

5

Critères de sélection des offres :

Critères	Pondération en %
Pertinence et robustesse de l'offre économique présentée	60
Sous critère 1 : - Plan d'affaires avec maintenance & GER	10
Sous critère 2 : - Montant de la redevance minimale garantie	20
Sous critère 3 : - Pourcentage du CA rétrocédé	30
Pertinence de l'offre technique :	40
Sous critère 1 : - Pertinence et qualité du projet dans son volet immobilier et des services et activités envisagées	20
Sous critère 2 : - Pertinence d'affectation des moyens humains à l'exploitation	10
Sous critère 3 : - Moyens mis en œuvre pour garantir et assurer la maintenance et le GER des infrastructures	10

Attributaire retenu :

La société LP PROMOTION, Société par actions simplifiée au capital de 1 201 400 € dont le siège social est à TOULOUSE (31000), 25 rue de Bayard, identifié au SIREN sous le numéro 433 137 890 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Décision d'attribution :

La décision d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) constitutive de droits réels a été prise le 13 octobre 2025.

Nature et durée de l'autorisation :

L'attribution donne lieu à la délivrance d'une convention d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels pour une durée expirant le 30 juin 2080, signée le 5 décembre 2025.

Précisions importantes :

La présente procédure ne constitue pas un marché public ni une délégation de service public.
L'autorisation délivrée est précaire et révocable, conformément aux règles applicables au domaine public.

Informations complémentaires :

Toute demande d'information complémentaire peut être adressée à :

Monsieur Julien ROPIQUET
Pôle administration générale et ressources humaines
Directeur des affaires juridiques
julien.ropiquet@u-bordeaux.fr
05.40.00.60.11